



Doudeville



Capitale du vin

ARRETE MUNICIPAL
COMMUNE DE DOUDEVILLE (SEINE MARITIME)

N°53-07-2026

15 AOUT 2026

STADES DU VERT GALANT + DUCROTTÉ

Le Maire de DOUDEVILLE,

VU, le CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,

ARRETE

Article 1^{er} : En raison des manifestations du 15 août 2026, l'entraînement sur le stade du Vert Galant – 76560 Doudeville, est interdit à partir du lundi 10 août 2026 – 8h00 au dimanche 16 août 2026 – 23h59, celui-ci permettra d'être utilisé comme parking si les conditions météorologiques le permettent.

Les contours du stade Ducrotté pourront être utilisés comme parking si les conditions météorologiques le permettent le samedi 15 août 2026.

Article 2^{ème} : Le stationnement sur les accotements menant au stade du vert galant sera interdit.

Article 3^{ème} : Des panneaux de signalisation seront mis en place par les services municipaux pour indiquer cette interdiction.

Doudeville, le 22 JUL. 2026

Le Maire,

Alain ZAM



Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service voirie
- Demandeur
- USD
- Dossier